

# ***Rapport d'activité 2013***

*Communauté de Communes du secteur d'Ilfurth*



Communauté de Communes du  
**Secteur d'Ilfurth**

## Sommaire

PRESENTATION DE L'INSTITUTION COMMUNAUTAIRE.....	3
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES .....	3
Les instances.....	6
Les élus .....	7
LES MOYENS HUMAINS .....	8
LES MOYENS FINANCIERS.....	9
Le budget.....	9
Les ressources fiscales et non fiscales.....	10
La fiscalité directe .....	10
La redevance assainissement .....	10
La Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RIEOM) .....	10
Les dotations de l'Etat .....	11
Une année 2013 marquée par des pertes de recettes .....	11
L'ACTION COMMUNAUTAIRE.....	12
ECONOMIE.....	12
CADRE DE VIE.....	14
Urbanisme.....	14
GERPLAN.....	14
ENFANCE ET JEUNESSE.....	16
Accueils de loisirs sans hébergement .....	16
Animations jeunesse .....	20
Relais Assistantes Maternelles .....	21
CULTURE ET PATRIMOINE.....	23
Culture .....	23
Patrimoine .....	24
ASSAINISSEMENT.....	25
LES EQUIPEMENT DE SPORTS.....	28
Piscine.....	28
Courts de tennis.....	31
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS .....	32

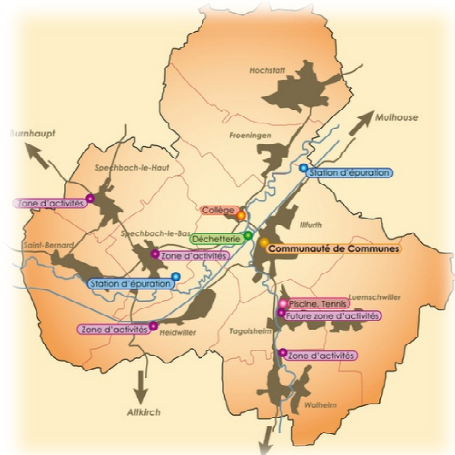
DEVELOPPEMENT LOCAL.....	37
COMMUNICATION .....	39

## PRESENTATION DE L'INSTITUTION COMMUNAUTAIRE

### LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH compte dix communes sur son territoire : FROENINGEN, HEIDWILLER, HOCHSTATT, ILLFURTH, LUEMSCHWILLER, SAINT-BERNARD, SPECHBACH-LE-BAS, SPECHBACH-LE-HAUT, TAGOLSHEIM et WALHEIM.

En 1973, ces communes ont décidé de s'associer au sein d'un espace de solidarité, pour travailler ensemble pour le développement équilibré et durable du territoire. Partageant les mêmes valeurs, les mêmes idéaux, les dix communes ont ainsi mis en commun leurs idées et leurs moyens.



La Communauté de Communes se situe à environ quinze kilomètres au sud-ouest de MULHOUSE et à proximité d'ALTKIRCH. La Communauté de Communes, qui s'étend sur une surface d'environ 5 600 hectares, est donc entourée d'une grande ville et d'une ville de taille moyenne, tout en représentant des communes de milieu rural.

**La Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale qui a pour vocation de réaliser sur un espace de solidarité un projet commun de développement.**

Cette forme intégrée d'intercommunalité se caractérise par le fait que la Communauté de Communes perçoit des ressources indépendantes des contributions communales.

La Communauté de Communes est ainsi un établissement public administratif :

- elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière,
- elle est administrée par des autorités qui lui sont propres,
- elle recrute son personnel,
- elle assure la gestion de ses services et ses décisions sont des décisions administratives qui relèvent du contrôle de légalité et de la juridiction administrative.

## LES COMPETENCES AU 31 DECEMBRE 2013

Par arrêté préfectoral n°011945 du 17 juillet 2001, le District du Secteur d'Illfurth a été transformé en Communauté de Communes, qui a pris la dénomination « Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth », conformément aux dispositions de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999.

Conformément à l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes dispose de deux compétences obligatoires (Aménagement de l'espace et Développement de l'économie), de compétences optionnelles et de compétences facultatives.

### AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Elaboration, modifications et révisions du PLU intercommunal
- Mise en place et exploitation d'un SIG intercommunal
- Adhésion et participation au Pays du Sundgau
- Élaboration, animation du GERPLAN et mise en œuvre des actions communautaires
- Élaboration, animation et mise en œuvre de la charte intercommunale de développement et d'aménagement
- Participation à la création, à l'aménagement et à l'entretien de pistes cyclables entre communes membres, dans le cadre du Schéma départemental
- Étude de faisabilité d'un transport (taxis bus) sur le territoire
- Création, aménagement, entretien, gestion d'une halte fluviale

### ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Sont d'intérêt communautaire les zones d'activités suivantes :
  - les 5 zones d'activités déjà aménagées par la Communauté (Spechbach-le-Haut, Spechbach-le-Bas, Walheim-Tagolsheim, Heidwiller, Illfurth pour la partie communautaire de la zone)
  - La Zone d'activités à Spechbach-le-Bas inscrite au Schéma Directeur du Sundgau,
  - Le Parc d'Activités de la Forge à Tagolsheim,
  - Toutes les zones d'activités nouvellement créées supérieures à 1 hectare
- Création et aménagement de Zones d'Aménagement Concerté dans les zones d'activités communautaires
- Création de pépinières et d'hôtels d'entreprises sur les zones d'activités communautaires
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire par le biais d'organismes dépassant le périmètre du Secteur d'Illfurth
- Tourisme

### POLITIQUE DU LOGEMENT

- Est d'intérêt communautaire la Résidence Saint Brice pour personnes âgées à Illfurth, dans le cadre de conventions avec la SEMCLOHR

## PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Elimination et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Etude, réalisation, entretien des réseaux d'assainissement collectif et des stations d'épuration
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Soutiens aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

## CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET D'EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT

- Sont d'intérêt communautaire les équipements suivants:
  - La piscine Tournesol à Tagolsheim
  - Les terrains de tennis en plein air, le court couvert et le club-house à Tagolsheim
  - L'espace multimédia
  - La plate-forme de loisirs et d'animation culturelle à Tagolsheim
  - La création, l'aménagement, l'entretien de la salle de sports liée au collège d'Illfurth

## COMPETENCES FACULTATIVES

- Etude pour une mise en commun des moyens matériels et humains entre les communes membres pour la lutte contre l'incendie,
- Mise en œuvre d'évènements socio-culturels et participations à des évènements socio-culturels dépassant le territoire de la Communauté de Communes,
- Élaboration d'une charte « culture et patrimoine »
- Participations au fonctionnement des écoles de musique du Canton d'Altkirch,
- Mise en place d'une banque de matériel pouvant être mise à disposition des communes membres,
- Nouvelles technologies et communication
  - Création et développement d'un site Internet intercommunal
  - Création et diffusion d'un bulletin intercommunal
- Enfance, petite enfance
  - Toutes les actions inscrites dans les contrats signés avec la Caisse d'Allocations Familiales,
  - Création, aménagement, entretien et gestion des Centres de Loisirs Sans Hébergement les mercredis et congés scolaires,
  - Création, aménagement, entretien et gestion des Centres d'accueil périscolaire
  - Création et gestion d'un relais assistantes maternelles intercommunal
  - Création et gestion de structures d'accueil collectif de la petite enfance
- Participations financières aux écoles pour des projets pédagogiques et au RASED
- Collège d'Illfurth :
  - Organisation du transport scolaire sur son territoire, par délégation du Conseil Général,
  - Prise en charge des frais liés à l'utilisation de la salle de sport de la commune d'Illfurth, à l'entretien des abords utilisés par les collégiens et au remboursement de l'emprunt relatif à la construction du Collège d'Illfurth

## Les instances

Les délégués communautaires, élus par chaque conseil municipal, forment le Conseil de Communauté. C'est ce dernier qui donne les orientations et est l'organe décisionnel de la Communauté de Communes

Pour favoriser un véritable travail d'équipe, les différents domaines d'intervention ont été répartis entre les élus. Le Président et les Vice-Présidents animent chacun une commission composée des conseillers communautaires. Ces commissions reprennent les compétences de la Communauté de Communes et les orientations politiques données par l'équipe en place.

Un Bureau composé des Vice-Présidents et de représentants des communes se réunit environ une fois par mois.

Enfin, le Conseil de Communauté discute et valide les projets. C'est le Conseil qui approuve les orientations stratégiques de la Communauté de Communes.



Par délibérations des 23 juin 2011 et 16 février 2012, le Conseil de Communauté a donné délégation d'attributions au Président et au Bureau dans divers domaines (attribution de marchés publics, conclusion d'emprunts afin de garantir un fonctionnement efficace et rapide de la Communauté de Communes...).

En 2013, les services administratifs ont préparé :

- 12 réunions du Bureau
- 6 séances du Conseil de Communauté

Ces réunions ont donné lieu à 75 délibérations du Conseil de Communauté et à 26 décisions du Bureau.

Enfin, sur la base de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil, le Président a pris 4 arrêtés (ne sont pas pris en compte les arrêtés liés à la gestion du personnel, non soumis, pour partie, à l'obligation de transmission au contrôle de légalité).

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 31 DECEMBRE 2013**

<b>FROENINGEN</b>	<b>HEIDWILLER</b>	<b>HOCHSTATT</b>	<b>ILLFURTH</b>
Gerard VONAU Christiane SCHULTZ Raymond RICHARD	Jean LEY Manuela KUENY Frédéric MEYER	Michel WILLEMANN Matthieu HECKLEN Matthieu HARTMANN Marie-Thérèse BARTH Martine BUIRETTE Jean-Marie FRAN CZAK Guy LOCHER Marie-Rose FOURNIER	Helmuth BIHL Yves MARTIN Pierre WOLF Christian SUTTER Bernard GANSER Benoît GOEPFERT Jean WEISENHORN Fabienne BAMOND

<b>LUEMSCHWILLER</b>	<b>SAINT-BERNARD</b>	<b>SPECHBACH LE BAS</b>	<b>SPECHBACH LE HAUT</b>
Michel MULLER Francis HAGENBACH Josiane FAFFA	Bertrand IVAIN Frédéric SEILER	Jean-Michel MONTEILLET Dominique GIRADELLO Thomas SPROESSER	Paul STOFFEL Pierre MAHY Marie-Claire LUPFER

<b>TAGOLSHEIM</b>	<b>WALHEIM</b>
François GUTZWILLER Marc GRENTZINGER Pascal KUHN	Chrysanthe CAMILO Vincent KAYSER Stanislas PIEDRAS Michel PFLIEGER

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE AU 31 DECEMBRE 2013**

Helmuth BIHL	Président
Michel WILLEMANN	Vice-Président
Jean LEY	Vice-Président
François GUTZWILLER	Vice-Président
Pierre MAHY	Vice-Président
Chrysanthe CAMILO	Vice-Président
Jean-Michel MONTEILLET	Vice-Président
Michel MULLER	Vice-Président
Bertrand IVAIN	Vice-Président
Gérard VONAU	Vice-Président



La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a instauré de nouveaux principes de répartition des sièges entre communes membres au sein du Conseil communautaire.

Aussi, par délibération du 27 février 2013, le Conseil communautaire a décidé de modifier les statuts de la Communauté de Communes pour tenir compte de cette nouvelle répartition.

Conformément à l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre des délégués a été fixé selon le tableau suivant :

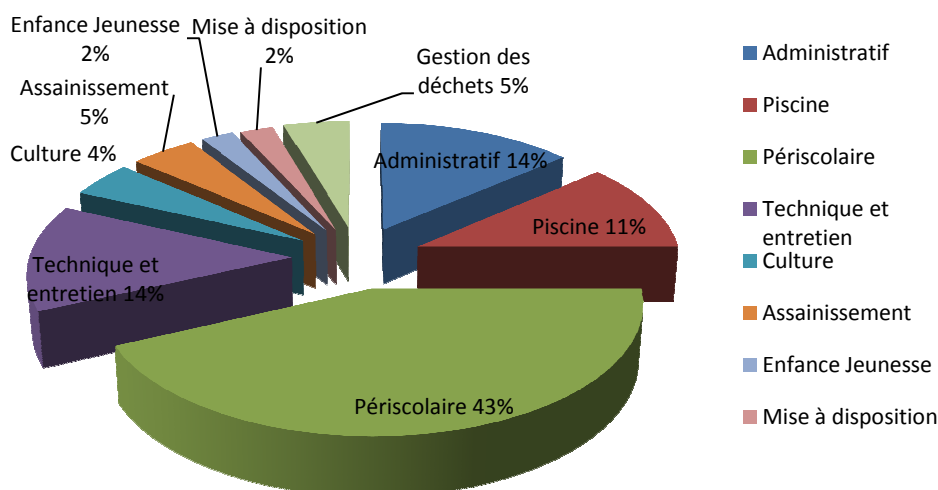
COMMUNE	NOMBRE DE SIEGES
FROENINGEN	2
HEIDWILLER	2
HOCHSTATT	7
ILLFURTH	8
LUEMSCHWILLER	2
SAINT-BERNARD	2
SPECHBACH-LE-BAS	2
SPECHBACH-LE-HAUT	2
TAGOLSHEIM	2
WALHEIM	3
	32

## LES MOYENS HUMAINS

A la fin de l'exercice 2013, la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth employait 44 agents répartis dans les différents services de la CCSI.

Les effectifs de la Communauté de Communes sont composés d'agents titulaires de la fonction publique territoriale et d'agents non titulaires de droit public.

La répartition est la suivante :



Titulaires de la FPT			Agents non titulaire de droit public	Mis à disposition
A	B	C	12	1
2	7	22		

L'année 2013 a été marquée ;

- par le recrutement pour une durée de 3 ans d'une archiviste intercommunal
- par le recrutement pour une durée d'un an, d'un agent non titulaire en charge de la gestion des déchets et du Gerplan.

La Communauté de Communes a recruté 14 agents occasionnels pour le service périscolaire ainsi que 4 agents saisonniers pour le remplacement de la caissière et de l'agent d'entretien de la piscine durant leurs congés.

## LES MOYENS FINANCIERS

### Le budget

Outre le budget principal, la Communauté de Communes dispose de quatre budgets annexes : le budget annexe « Assainissement », le budget annexe « Hôtel d'entreprises », le budget annexe « Gestion des déchets » et le budget annexe « ZAC ».

Les présentations ci-dessous sont issues du compte administratif 2013 et des résultats effectifs de l'exercice 2013.

La consolidation du budget principal avec les différents budgets annexes de la Communauté de Communes met en exergue la totalité des dépenses et recettes de l'exercice 2013.

Dans leur ensemble, les finances communautaires ont supporté, dépenses et recettes confondues, plus de 14,1 M d'euros.



L'encours de la dette au 31 décembre 2013 se présentait comme suit :

- Budget principal : 2.207.915 €
- Budget annexe Assainissement : 800.195 €
- Budget annexe Hôtel d'entreprises : 566.666 €

## Les ressources fiscales et non fiscales

### La fiscalité directe

Outre l'augmentation des bases de 1,8 %, le Conseil de la Communauté de Communes a décidé d'augmenter les taux de la fiscalité locale de 2%, en vue de financer la construction de la nouvelle piscine.

	TAUX 2012	TAUX 2013
<b>Taxe d'habitation</b>	5,29 %	5,40 %
<b>Taxe sur le foncier bâti</b>	4,07 %	4,15 %
<b>Taxe sur le foncier non bâti</b>	23,07 %	23,53 %
<b>Cotisation foncières des entreprises</b>	7,72 %	7,87 %
<b>Fiscalité professionnelle de zone</b>	17 %	17 %

### La redevance assainissement

Pour 2013, la part fixe a été maintenue à 26 m<sup>3</sup>. De même, l'abonnement semestriel au réseau d'assainissement d'un montant de 5 € HT, soit 5.35 € TTC, par abonné a été maintenu.

S'agissant du coût au m<sup>3</sup>, le tarif est resté identique à 2012, à savoir à 1,15 € HT/m<sup>3</sup> soit 1.27 € TTC /m<sup>3</sup>.

Le montant de la redevance perçue en 2013 s'est élevé à 527.553 €.

### La Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RIEOM)

L'année 2013 a été marquée par la mise en application de la RIEOM. Pour cette première année, la part fixe a été fixée à 140 € et la part variable arrêtée en fonction de la dotation en sacs d'ordures ménagères choisie.

Le tarif du passage en déchetterie a été fixé à 2,15 €.

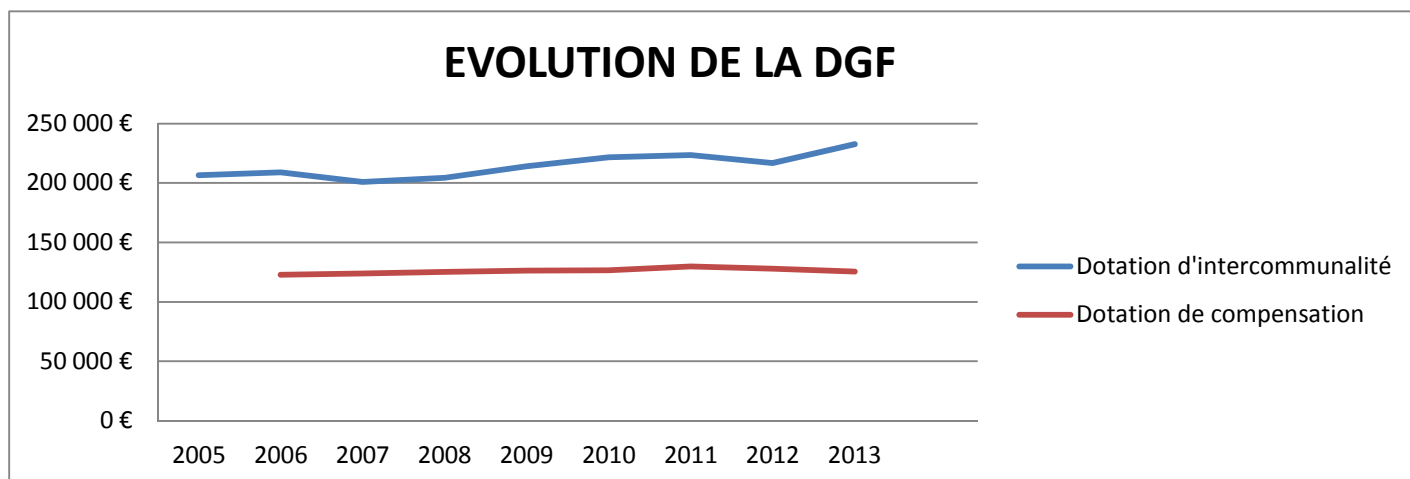
Le montant total de la redevance facturée en 2013 est de 944.920 €.

## Les dotations de l'Etat

La Dotation Globale de Fonctionnement est versée à la Communauté de Communes au titre des dotations de l'Etat. Elle se décompose en 2013 entre :

- la Dotation d'intercommunalité : 232.557 €
- la Dotation de Compensation (ancienne allocation compensatrice de la réduction de la part salaires de la Taxe professionnelle) : 125.478 €

*Entre 2012 et 2013, la Dotation d'Intercommunalité a augmenté de 6,8 %, passant de 216.710 € à 232.557 € et la Dotation de Compensation a diminué de 2,9 %, passant de 127.823 € à 125.478 €.*



## Une année 2013 marquée par des pertes de recettes

En 2013, outre la baisse de la DGF, le budget de la Communauté de Communes a été impacté par la perte du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle.

A la suite de la réforme de la fiscalité professionnelle en 2010, ce fonds est dorénavant alimenté par une dotation de l'Etat. Il appartient à chaque conseil général de répartir ce fonds en direction des communes et EPCI « défavorisés ».

Le potentiel fiscal par habitant de la Communauté de Communes étant supérieur de 2,17 € au potentiel fiscal moyen, critère retenu par la Conseil Général pour l'attribution de ce fonds, la Communauté de Communes a été exclu du dispositif. Ces dernières années, ce fonds représentait entre 50 et 70.000 €...

Parallèlement, le prélèvement au profit du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales a augmenté, passant ainsi à 16.700 €.

## L'ACTION COMMUNAUTAIRE

### ECONOMIE

#### **Parc d'activités de l'Ancienne Forge à Tagolsheim**

La commercialisation des terrains du Parc d'activités de l'Ancienne Forge à Tagolsheim (dix lots d'une superficie totale de 184 ares) s'est poursuivie en 2012.

Quatre lots étaient encore disponibles à la fin de l'année 2013 (surface totale de 9.536 m<sup>2</sup>)



#### **Soutien à l'ASCOM'IL**

La Communauté de Communes a poursuivi son soutien à l'association des commerçants, artisans et hôteliers-restaurateurs du Secteur d'Illfurth avec notamment le financement d'un encart dans la presse locale.

#### **Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat du Sundgau**

L'Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat (OCM) mise en place par le Syndicat Mixte pour le Sundgau soutient le développement des activités commerciales et artisanales en milieu rural. En 2012, la participation de la Communauté de Communes à l'OCM est de 3.366,91€, uniquement pour l'animation de l'OCM.

#### **Hôtel d'entreprises communautaire**

En juin, les travaux pour la construction de l'hôtel d'entreprises ont débuté. Pour rappel, le projet prévoit la construction de deux bâtiments, l'un constitué de quinze bureaux et d'une salle de réunion, l'autre de cinq ateliers.

*Coût prévisionnel : 1.754.972 € TTC (travaux et études)  
Subventions attendues : 1.063.760 €  
Début des travaux : juin 2013  
Ouverture aux entreprises : mai 2014 pour les ateliers,  
août 2014 pour les bureaux*

*Juillet 2013*



*Octobre 2013*



*Novembre 2013*



## CADRE DE VIE

### Urbanisme

Titulaire du droit de préemption simple et renforcé sur le territoire, la Communauté de Communes a délégué l'exercice de celui-ci aux communes, hormis pour des zones spécifiques.

En 2013, les communes d'Illfurth et Walheim ont exercé ce droit de préemption sur leurs territoires respectifs.

### GERPLAN

#### Actions réalisées

##### Programme de sensibilisation Grand Public

Un cycle d'animations grand public a été organisé avec ateliers, sorties et conférences :

- o 4 ateliers (limités à 25 personnes par atelier)
  - Vannerie
  - Réalisation d'un jardin au carré
  - Land'Art
  - Construction d'une cabane en saule
  
- o 4 balades
  - Réveil du printemps à Saint-Bernard
  - Découverte du castor à Illfurth
  - Balade de nuit à Illfurth
  - Visite de jardins à Heidwiller
  - Balade sur les hauteurs de Heidwiller

##### Soutien à la création d'un verger associatif sur la commune de Walheim

En 2013, la Communauté de Communes a soutenu le projet de création de verger de l'association « Le verger de Walheim ». Les objectifs de l'association sont multiples, alliant à la fois sauvegarde de la biodiversité et valeur éducative.

L'association dispose de deux parcelles afin de créer deux vergers sur la commune de Walheim. La Communauté de Communes est intervenue pour l'acquisition d'arbres et de haies afin de créer les vergers. L'association s'est occupée de la plantation, qui a eu lieu au courant de l'automne et de l'entretien des vergers avec le soutien de la LPO.



### Collecte de pneus

3.700 pneus d'origine agricole ont pu être collectés et traités par le biais du GERPLAN.

### Projet « ecoresponsabilité » dans les accueils de loisirs

Une démarche d'écoresponsabilité a été mise en place dans les 3 centres périscolaires de la CCSI : diagnostics des pratiques et programme d'actions par site pour minimiser l'impact quotidien de l'activité professionnelle sur l'environnement (réduction de la consommation d'énergie, amélioration des gestes de tri, changement de pratiques sur les achats...)

Le projet a été accompagné par la Maison de la Nature du Sundgau, dans le cadre d'un appel à projet de la Région Alsace.

### Animation Nature du RAM :

Durant l'année 2013, la Maison de la Nature du Sundgau est intervenue auprès des assistantes maternelles et des enfants sur différentes thématiques : la rivière, le verger, les fruits et les baies d'automne, les animaux de la forêt...





## ENFANCE ET JEUNESSE

### Accueils de loisirs sans hébergement

**Les accueils de loisirs (ALSH)** prennent en charge les enfants scolarisés à l'école primaire (3-12 ans).

**L'accueil périscolaire** est l'accueil des enfants dans la période scolaire, c'est-à-dire le temps du midi et du soir.

**L'accueil extrascolaire** est l'accueil des enfants en dehors des jours scolaires, c'est-à-dire le mercredi et les vacances.



### Fréquentation

Au 31 décembre 2013, 556 enfants ont été inscrits dans les différents accueils de loisirs gérés par la Communauté de Communes. Pour mémoire, ils étaient 512 en 2012.

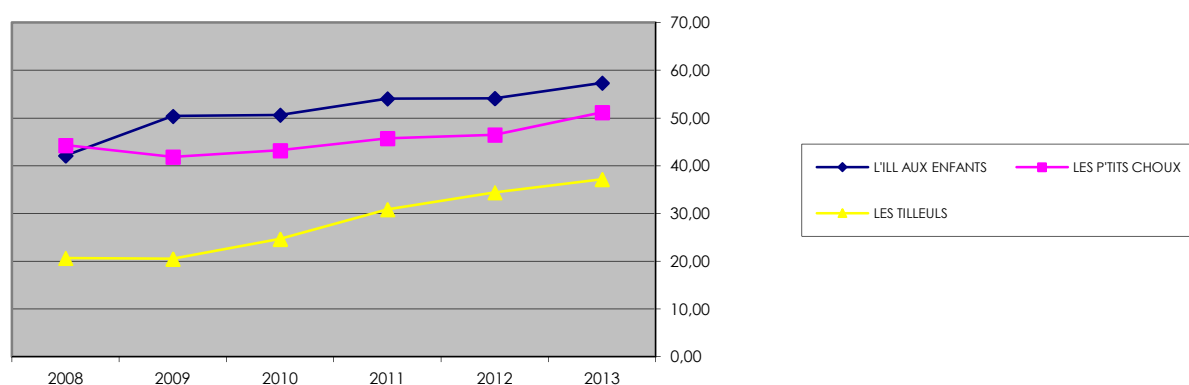
Sur les enfants ayant fréquenté au moins un accueil de loisirs en 2013 (tous les enfants inscrits n'ont pas forcément fréquenté un centre de loisirs en 2012) nous pouvons discerner les modes d'accueils suivants :

	Accueil périscolaire	Mercredis	Vacances scolaires
L'ill aux Enfants	220	97	145
Les P'tits Choux	146	80	108
Les Tilleuls	119	70	122

**FREQUENTATION MOYENNE 2008-2013**  
Accueil du soir



## FREQUENTATION MOYENNE 2008-2013 Restauration



### Tarifs

Les tarifs applicables aux accueils à partir de la rentrée 2013 étaient les suivants :

#### Périscolaire

Quotient familial	<700	>701 et <1000	>1001 et <1200	>1201 et <1600	>1601 et <2000	>2000
Restauration + accueil	6,09 €	6,62 €	7,20 €	7,78 €	8,40 €	9,07 €
Accueil du soir jusqu'à 17h30	3,45 €	3,75 €	4,08 €	4,41 €	4,76 €	5,14 €
Accueil du soir de 17h30 à 18h30	2,03 €	2,21 €	2,40 €	2,59 €	2,80 €	3,02 €
Accueil du midi sans repas	2,03 €	2,21 €	2,40 €	2,59 €	2,80 €	3,02 €

#### Extrascolaire

Quotient familial	<700	>701 et <1000	>1001 et <1200	>1201 et <1600	>1601 et <2000	>2000	Hors CCSI
Journée	15,35 €	15,99 €	16,66 €	17,33 €	18,02 €	18,74 €	+ 5 €
Semaine	69,09 €	71,97 €	74,97 €	77,97 €	81,09 €	84,33 €	+ 5 €
Journée spéciale	21,96 €	22,87 €	23,82 €	24,78 €	25,77 €	26,80 €	+ 5 €
Demi-journée sans repas	7,68 €	8,00 €	8,33 €	8,66 €	9,01 €	9,37 €	+ 5 €

## **Repas**

Jusqu'au 31 août 2013, les repas étaient confectionnés et livrés par la société SAVEURS RESTAURATION. Le marché de prestation de fourniture étant arrivé à échéance, une nouvelle consultation a permis d'attribuer le nouveau marché à la société API, basée à DIDENHEIM, pour l'année scolaire 2013-2014, avec la possibilité de renouveler le marché pour une année supplémentaire.

Ce nouveau prestataire s'est engagé dans une démarche de qualité dans le choix des produits utilisés (produits locaux ou régionaux, frais et de saison) grâce notamment au développement d'un réseau étoffé d'agriculteurs et de producteurs locaux.

Le service des repas est assuré par le personnel de la Communauté de Communes. 25.066 repas ont été servis sur les différents sites de la Communauté de Communes en 2013 (contre 21.641 en 2012).

## **Transports**

Le transport des enfants entre l'école et le lieu de restauration s'effectue en minibus de neuf places, loués par la Communauté de Communes auprès de Renault Altkirch.

Le périscolaire de Luemschwiller est toujours desservi par les transports Kunegel dans le cadre du ramassage du RPI.

Les minibus sont utilisés, en dehors de la période périscolaire, par d'autres services de la CCSI : service Jeunesse, service Culture...

## **Le périscolaire**

Les différents accueils de loisirs de la CCSI (y compris « les Galopins ») ont décidé de travailler sur des thèmes communs afin de pouvoir bénéficier de moyens particuliers, de formations, de partager des expériences et de travailler en équipe et en réseau. Ainsi, tout au long de l'année, le projet sert de fil rouge aux activités proposées.

Cette année les périscolaires ont fait un travail sur la gestion écoresponsable. Sous forme de rencontres entre les équipes et avec le soutien de la Maison de la Nature du Sundgau, celles-ci ont ainsi réfléchi sur différentes thématiques :

- Les énergies : recherche de dépenses énergétiques superflues (lumières restant allumées, régulation de chauffage...) et solutions pour y remédier.
- La biodiversité : réflexions sur les espaces extérieurs des centres avec notamment la création d'un jardin pédagogique à Hochstatt.
- Les déchets : perfectionnement des connaissances et de la mise en œuvre du tri sélectif, réflexion sur le gaspillage alimentaire...
- Les produits d'entretien : réflexion sur la toxicité des méthodes d'entretien des locaux, refonte du plan d'hygiène des périscolaires.

## **L'extrascolaire**

Les ALSH des mercredis accueillent des enfants issus essentiellement du territoire de la Communauté de Communes. L'offre d'accueil se compose de 3 plages : matin sans repas,

journée ou après-midi. Les lieux d'ouverture se font en alternance dans les 3 centres de la Communauté des Communes : L'Ill aux Enfants, Les P'tits Choux et Les Tilleuls.

Pour chaque période de vacances scolaires, un thème spécifique a été défini :

- Vacances d'hiver : les activités tournaient autour de la thématique du carnaval et d'une « Expédition au Grand Nord » pour la deuxième semaine. Une grande sortie luge au Markstein a été faite en commun avec les Galopins.
- Vacances de printemps : la session avait pour thème « Le Fabuleux Voyage de Bassirou au pays des éléphants » avec des activités basées sur l'Afrique.
- Vacances d'été : pour plus de cohérence, un thème commun pour l'ensemble de la période a été choisi : « Hier, aujourd'hui, demain... ». Durant la dernière session, un partenariat avec le studio Héparine d'Altkirch a permis de créer un court-métrage avec les enfants, diffusé au cours d'une soirée de gala digne des plus grands festivals.
- Vacances de la Toussaint : entre épreuves sportives et créations de potions magiques, les enfants ont profité de l'époque propice aux histoires de sorciers. Ils ont organisé une kermesse maléfique la première semaine et sont allés se promener à l'Œil de la Sorcière à Thann avant de participer au célèbre bal de fin d'année.

## Animations jeunesse

Pour la deuxième année consécutive, les animations jeunesse ont été proposées sur plus de la moitié des périodes de vacances scolaires. Huit semaines d'animation ont ainsi été programmées : une semaine pendant les vacances d'hiver, une semaine pendant les vacances de printemps, trois semaines en juillet, deux semaines en août et une semaine pendant les vacances de la Toussaint.

Les activités proposées étaient diversifiées (activités sportives, culturelles et de loisirs) et s'organisaient à la semaine (sous forme de mini stage), à la journée ou à la demi-journée. Par ailleurs, trois séjours (un au printemps, un en juillet et un en août) ont été prévus.

Afin de rendre les activités accessibles à tous, des tarifs modulés ont été appliqués en fonction des revenus des familles. Quatre tarifs ont ainsi été proposés pour chaque activité avec un supplément de 1 à 2 euros pour les résidents hors Communauté de Communes.

Qui est concerné par les animations de la Communauté de Communes ? Le public visé est en priorité les plus jeunes de 3 à 6 ans pour les stages mini, les pré-ados et les adolescents afin d'apporter un complément aux activités déjà proposées dans le cadre des accueils de loisirs sans hébergement qui ont lieu sur le territoire.

Les activités ont été un succès avec une forte participation chez les 3-6 ans et les 10-13 ans. Néanmoins, les activités « découvertes » ont parfois du mal à intéresser les plus de 10 ans. Au contraire, les activités de loisirs (lasergame, paintball...) restent quant à elles toujours un succès.

Les deux séjours « Sensations Fortes », permettant aux jeunes de s'essayer à des activités de plein air, pour faire le plein d'adrénaline, se sont avérés conformes aux souhaits des jeunes et ont rapidement été complets.

**Au total, sur 608 places disponibles, 393 jeunes se sont inscrits, ce qui témoigne d'un grand intérêt pour les activités proposées. Le public est fortement masculin : 230 garçons contre 164 filles.**

**Les mini-stages pour les 3 - 6 ans**  
Inscriptions ↓  
Site internet : <http://www.cc-secteurillfurch.fr/communaute-communes>  
Site internet : <http://www.cc-secteurillfurch.fr/communaute-communes>

**Vacances d'hiver**  
Du lundi 25 février au vendredi 1<sup>er</sup> mars (3 jours)  
Stage "Tous les sports"  
Horaires : de 10h30 à 12h  
Lieu : Centre de loisirs d'illfurch

**Vacances de printemps**  
Du lundi 22 avril au mercredi 24 avril (3 jours)  
Stage "Tous les sports"  
Horaires : de 10h30 à 12h  
Lieu : Pôle sportif d'illfurch

**Vacances de la Toussaint**  
Du lundi 21 au vendredi 25 octobre (3 jours)  
Stage "Tous les sports"  
Horaires : de 10h30 à 12h  
Lieu : Centre de loisirs de Neuchâtel

**Tarifs**  
Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial  
0 à 200 : 10 € / 12 € / 14 €  
Une majoration de 1 € pour les tarifs A, B et C et de 2 € pour les tarifs D et E sera appliquée pour les résidents hors CCU

**Le service Jeunesse**  
Néomie Wiskand  
Responsable Jeunesse - Service Jeunesse  
Mairie de Communes du Secteur d'illfurch  
2 place du Général de Gaulle - 48720 ILLFURCH  
04 73 62 46 74 - jeunesse@cc-secteurillfurch.fr

**Les centres périscolaires**  
Centre de loisirs - L'Élu aux Enfants  
8 rue du Général de Gaulle - 48720 ILLFURCH  
04 73 62 46 74 - 04 74 54 47 41  
clsh.illfurch@cc-secteurillfurch.fr  
Directrice : Marie-Odile Reuchon  
Centre de loisirs - Les Tillouls  
18 rue du Stade - 48130 NEUCHÂTEL  
04 73 62 56 84 - 04 73 54 46 74  
clsh.neuchatel@cc-secteurillfurch.fr  
Directrice : Béatrice Berger  
Centre de loisirs - Les P'tits Choux  
40 rue du Bourg - 48720 ILLFURCH  
04 73 62 56 84 - 04 73 54 46 74  
clsh.kochersheim@cc-secteurillfurch.fr  
Directrice : Néomie Wiskand

**Activités Enfants-Ados 2013**  
Vacances d'hiver 2013  
Vacances de printemps 2013  
Vacances de la Toussaint 2013  
10-13 ANS  
3-6 ANS  
10 à 16 ANS  
www.cc-secteurillfurch.fr rubrique animations jeunesse

## Relais Assistantes Maternelles

### Nombre de places d'accueil

Au 31 décembre 2013, les 80 assistantes maternelles agréées présentes sur la Communauté de Communes permettent de comptabiliser 249 places d'accueil (accueil à la journée et accueil périscolaire).

	Nombre d'A.M.	Nombre de places
Froeningen	4	12
Heidwiller	3	9
Hochstatt	22	68
Illfurth	16	56
Luemschwiller	9	28
Saint Bernard	5	17
Spechbach le Bas	7	23
Spechbach le Haut	2	5
Tagolsheim	7	20
Walheim	5	11
<b>Total :</b>	80	249

### Les familles

Au 31 décembre 2013, 252 familles différentes ont pris contact avec le Relais Assistantes Maternelles, dont 63 en 2013.

### Les animations du Relais

Deux fois par semaine, le Relais propose des ateliers d'éveil, à destination des assistantes maternelles, accompagnées des enfants qu'elles accueillent. Au programme : ateliers, jeux, bricolages, psychomotricité, contes, éveil musical... Les ateliers d'éveil ont déjà concerné 32 assistantes maternelles et 107 enfants différents.

Des ateliers parents-enfants sont proposés à raison d'une matinée par mois depuis mars 2012. Ces ateliers ont déjà concerné 43 familles et 51 enfants différents.

Le Relais a organisé un grand goûter de Carnaval le 14 février 2013, rassemblant, sur le thème des « petites bêtes », 7 assistantes maternelles, 7 parents et 19 enfants.

Une réunion d'information sur le thème des comptines, animée par Francine PESCH, a été proposée le 5 mars 2013, en soirée. 6 personnes étaient présentes.

Une commande groupée de matériel de puériculture, de jeux et de matériel de bricolage à des tarifs avantageux a été proposée aux assistantes maternelles et aux parents en avril et en octobre.

Le Relais a organisé deux bourses aux vêtements, jouets et matériel de puériculture en 2013 : au mois de mai à HEIDWILLER et en septembre à WALHEIM. 33 exposants ont tenu des stands lors de ces journées et les assistantes maternelles se sont mobilisées pour tenir le stand de



boissons et pâtisseries.

En partenariat avec le Greta Haute-Alsace, le Relais a assisté, en octobre 2013, un groupe de 8 assistantes maternelles souhaitant passer leur VAE en vue d'obtenir le CAP petite enfance. Les démarches administratives ont été réalisées en décembre 2013/janvier 2014. Chaque assistante maternelle va constituer un dossier courant 2014 et passera devant un jury en mars 2015.

Lors de la journée nationale des assistantes maternelles en novembre, le Relais a présenté son nouveau projet répertoire, en partenariat avec Valérie HOUOT qui travaille pour l'association A DOM'AIDE 68. Cette dernière intervient deux fois par mois au Relais depuis le mois de novembre 2013 autour de comptines et jeux de doigts. 9 assistantes maternelles étaient présentes, ainsi que 6 parents et 18 enfants.

Le Relais a organisé une réunion d'information à destination des assistantes maternelles le 26 novembre 2013. Elles étaient 15 à venir étudier précisément le contrat de travail.

Le 3 décembre 2013, un goûter de la Saint Nicolas a été organisé par le Relais. Il a rassemblé, en plus des 39 enfants présents, 16 assistantes maternelles et 18 parents.

67 personnes étaient présentes lors du spectacle de fin d'année : 11 assistantes maternelles, 22 parents et 34 enfants. Marie BRIGNONE a présenté un spectacle issu de ses propres ouvrages le 13 décembre 2013.

## **Communication**

Les assistantes maternelles et les familles reçoivent régulièrement des informations concernant les ateliers et les actualités du Relais. Ces informations sont communiquées par mail, par courrier, via le site internet de la Communauté de Communes, le Journal des Cigognes ou la page Facebook du Relais.

## CULTURE ET PATRIMOINE

L'année 2012 marque la 3<sup>e</sup> année de deux conventions culturelles signées par la Communauté de Communes : le Contrat Culture et Patrimoine, signé avec le Conseil Général, et la Convention Territoriale de Développement Culturel, conclue avec la Direction Régionale aux Affaires Culturelles.

### Culture

Divers spectacles, manifestations, concerts ou animations ont été proposés durant l'année 2012 par la Communauté de Communes, et ce, en fonction des axes d'intervention préalablement définis.

#### L'année culturelle...

L'année a été marquée par la préparation et la présentation d'un spectacle musical « Thibaut le jongleur ». Près de 200 élèves de CM1 et CM2 de cinq écoles (Hochstatt, Froeningen, Illfurth, Luemswiller, Walheim) ont participé à ce spectacle original, en partenariat avec l'harmonie de Hochstatt pour la musique et les élèves de 3<sup>ème</sup> du cours d'arts plastiques du collège de l'III.

Chaque élève a ainsi pu profiter d'un cours de chant hebdomadaire dispensé par des professionnels de la pédagogie musicale (dumiste). Le spectacle a été présenté deux fois (29 et 30 juin 2013). Près de 1200 personnes ont pu assister aux représentations.



Afin de rester dans l'atmosphère d'un spectacle chanté, les élèves des écoles sont allés voir un très beau spectacle de chansons, mis en scène et interprété par Pascal ASSY.

Avec l'Agence Culturelle d'Alsace, le spectacle de Cécile Solin, « Solin fait son cinéma », a été programmé à Illfurth le 13 juin.

Comme chaque année, deux films ont été projetés en plein air dans deux communes :

- 22 juin à Heidwiller
- 31 août à Hochstatt

Les 9 et 10 octobre, le spectacle « Flix », d'après le texte de Tomi Ungerer, a été présenté aux élèves de nos écoles élémentaires avec le partenariat de l'Agence Culturelle d'Alsace. Près



de 600 enfants ont découvert le monde imaginaire de Tomi Ungerer par un spectacle mis en scène par la compagnie « les Anges Nus ».

### **La 12<sup>e</sup> édition des Pot'Arts**



Cette 12<sup>ème</sup> édition des Pot'Arts a, comme à son habitude, réuni et permis de découvrir de nombreux artistes divers et variés, venant d'horizons différents, pour le grand plaisir des spectateurs.

Un week-end entier a été entièrement élaboré autour de la création féminine, un autre sur le spectacle de cirque et, enfin, une collaboration originale avec les artisans, les commerçants, la Chambre des Métiers, a permis de joindre l'économie et la culture. Cette manifestation a réuni près de 2.500 visiteurs sur un week-end.



## **Patrimoine**

### **Journées du Patrimoine**

Dans la continuité des années précédentes, la CCSI a participé aux Journées du Patrimoine 2013. Le public a ainsi pu participer à des visites guidées par des historiens dans la commune de Hochstatt permettant de découvrir le patrimoine connu et méconnu de la commune.

Parallèlement, les curieux étaient invités à découvrir le clocher et l'horloge de l'église. Les visites étaient agrémentées par la présence de conteurs et de musiciens aux détours du parcours. 300 visiteurs ont entrepris les visites.

### **Valorisation du patrimoine archéologique**

La Communauté de Communes a souhaité reconduire son soutien aux fouilles du Britzgyberg, menées par Madame ADAM de l'Université de Strasbourg par l'embauche d'un vacataire.

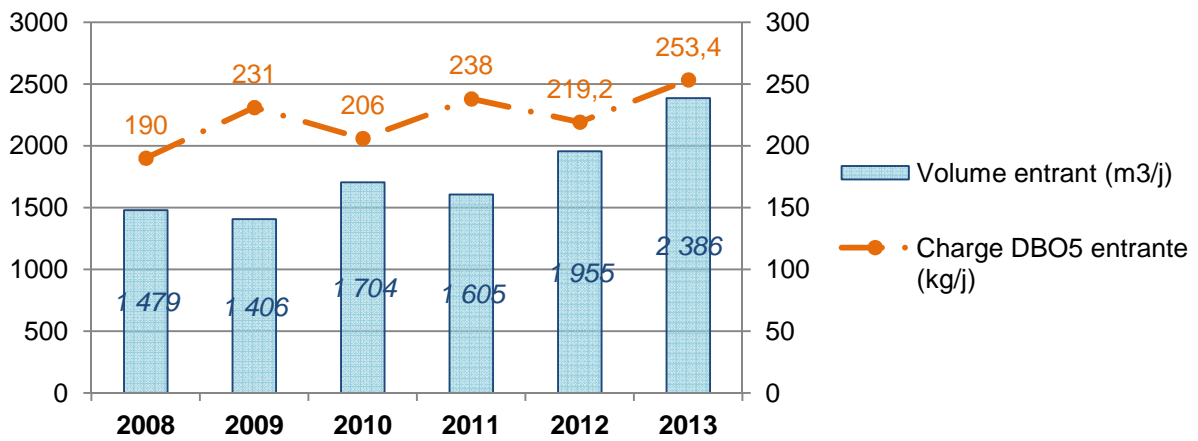
## ASSAINISSEMENT

### Stations d'épuration

#### ILLFURTH

Volume d'eau collectée : 870.745 m<sup>3</sup>, soit + 22% par rapport à 2012, malgré une baisse de 6% de la pluviométrie.

L'explication provient d'une augmentation des volumes facturés (+1.5%) mais aussi d'évènements pluvieux plus longs et moins intenses et une hauteur de nappe élevée qui peut avoir un impact sur les réseaux d'assainissement où des infiltrations sont possibles.

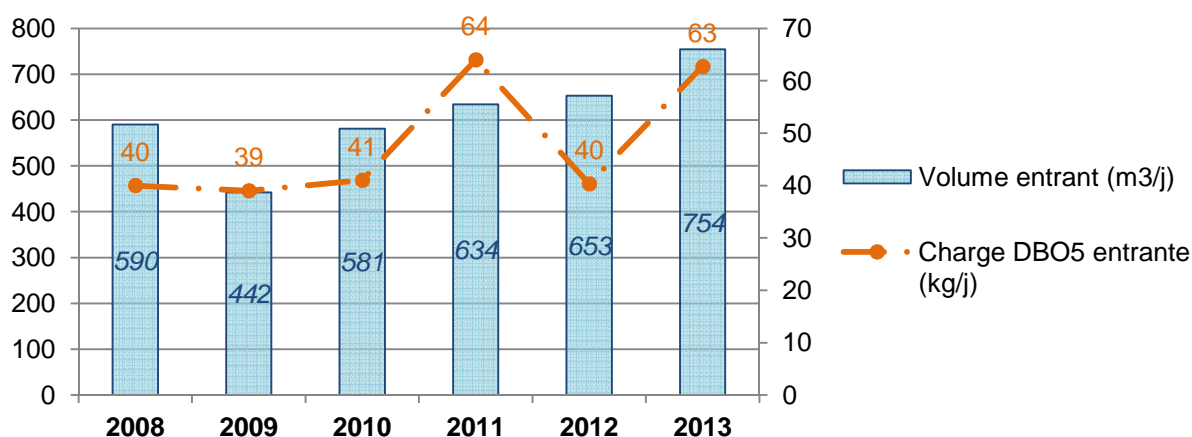


Faits marquants :

- En avril 2013, le bassin d'aération et le clarificateur ont été vidangés pour réparer le racleur de fond du clarificateur.
- En septembre 2013, les sondes oxygène et redox ont été installées sur les bassins d'aération.

## SPECHBACH-LE-BAS

Volume collecté : 275.383 m<sup>3</sup>, soit + 16% par rapport à 2012, malgré une baisse de 6% de la pluviométrie. L'explication de ce phénomène est la même que pour la station d'épuration d'Illfurth.



Faits marquants :

- La pluviométrie abondante de l'année 2013 a entraîné une remontée de la Largue dans le canal de sortie.
- Une pollution aux hydrocarbures a été détectée mars 2013.
- En juillet 2013, un départ de boues a eu lieu suite à la casse de la vanne murale du puits de recirculation des boues.

## Réseau

### Collecteurs

A la suite de la réalisation d'études d'avant-projet sur les opérations prioritaires à réaliser, la Communauté de Communes a conclu avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Département du Haut-Rhin un contrat pluriannuel d'assainissement portant sur la période 2011-2013.

Compte tenu des difficultés financières dans la réalisation du contrat pluriannuel en raison du surcoût des différents chantiers, une demande d'avenant a été demandée à l'Agence de l'Eau et au Département.

A cet effet, un avenant a été conclu portant sur les points suivants :

- le décalage l'opération de création d'un bassin d'orage à Illfurth en amont de la station d'épuration, initialement prévue pour 2012 à 2013 et de sortir les deux opérations de bassins d'orage à Tagolsheim ;
- le réexamen des conditions financières pour les opérations du CPA actuel pour

lesquelles les montants prévisionnelles ont été largement sous-estimés

L'année 2013 a été marquée par les chantiers suivants du programme pluriannuel avec les travaux suivants :

- o Finalisation des travaux de réhabilitation du collecteur rue de Thann et rue de l'Etang à Spechbach-le-Bas - EUROVIA / TELEREP : 209.816 € HT
- o Obturation de l'ancien exutoire au canal de la station d'épuration d'Illfurth. EUROVIA - 1.266,42 € HT
- o Démarrage de la construction d'un bassin de stockage de 800 m<sup>3</sup> en amont de la station d'Illfurth - BLANCK / LYONNAISE DES EAUX : 779.000 € HT

### Curage

- o Entretien bimestriel des 10 points sensibles du réseau.
- o Entretien annuel préventif des 46 déversoirs d'orage.
- o Inspection télévisuelle de la conduite entre la mairie et la rue de Spechbach à ILLFURTH.
- o Divers curage de branchements et de désobstruction

L'ensemble des prestations a été réalisé par l'entreprise SANI CURAGE pour un montant de 30.328 € HT.

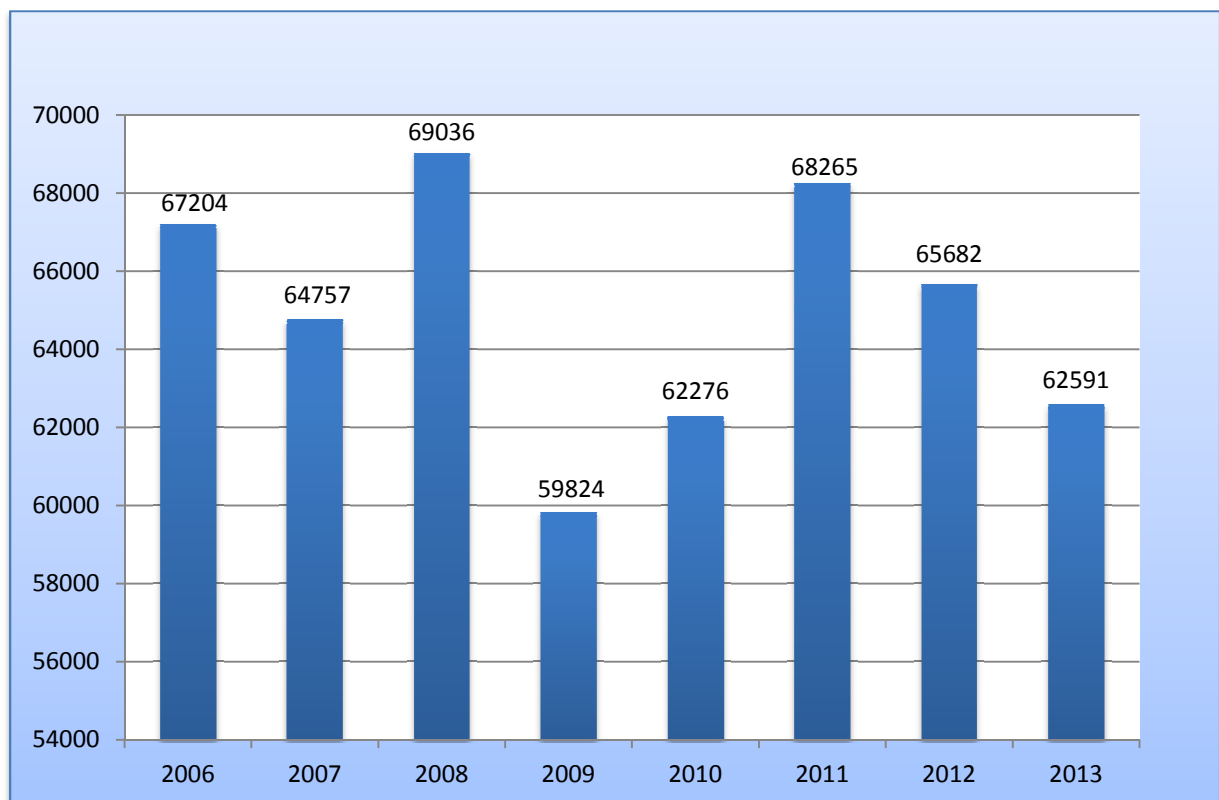
## LES EQUIPEMENT DE SPORTS

En termes d'équipements sportifs, la Communauté de Communes gère la piscine dite Tournesol à Tagolsheim. Située à proximité immédiate de celle-ci, la Communauté de Communes est propriétaire de courts de tennis couverts et non couverts.

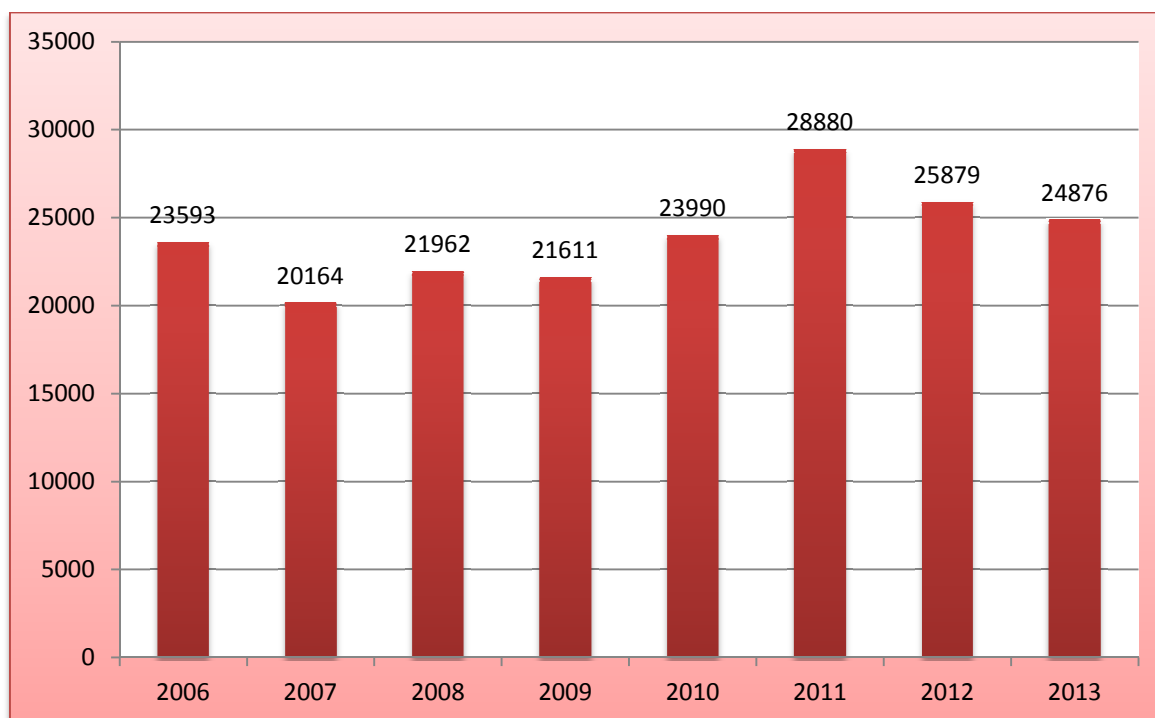
### Piscine



En 2013, la fréquentation totale (public et scolaires) à la piscine a été de 62.591, soit une diminution de -4,7 % par rapport à 2012.



### Fréquentation « grand public »



La fréquentation de la piscine varie de façon significative en fonction de la météo lors de la saison estivale :

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
8.945	7.129	7.433	9.623	9.782	12.811	9.867	9.845

La piscine a connu, durant la période estivale, une fréquentation similaire à celle de l'année 2012. Depuis 2009, et hormis pour l'année 2011 durant laquelle la période estivale a connu un ensoleillement important, la fréquentation est stable.

### Fréquentation des scolaires

Depuis la rentrée scolaire 2009-2010, le tarif applicable aux groupes de scolaires extérieurs à la Communauté de Communes est de 250 € pour un créneau bassin de 50 minutes effectives dans le bassin comprenant, la mise à disposition d'un maître nageur pour la surveillance des élèves, et non plus un tarif en fonction du nombre d'élèves fréquentant la piscine.

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
27.119	27.033	27.568	20.888	19.717	17.324	18.565	18.789

## Dépenses et recettes

### Dépenses (hors investissement)

- Personnel : 267.100 €
- Gaz, électricité, bois... : 172.900 €
- Fournitures diverses , prestations de service: 77.300 €

### Recettes

- Droits d'entrée : 156.500 €
- Scolaires : 67.750 €
- Divers : 1.400 €

## Club de natation

La Communauté de Communes met à disposition de l'Alliance Natation du Secteur d'Illfurth plusieurs créneaux pour l'entraînement de ses membres. Une convention d'occupation a été signée avec le club, la redevance de mise à disposition ayant été fixée à 500 €.

## Construction d'une nouvelle piscine : choix de la maîtrise d'œuvre et finalisation des études

L'année 2012 a vu le programme de travaux de la nouvelle piscine validé par le Conseil, à savoir :

- Un nouveau bâtiment, dans le parc de l'actuel piscine, composé d'un bassin sportif de 25m x 15m (5 lignes d'eau), d'un bassin d'apprentissage de 15m x 10m (4 lignes d'eau), d'un espace détente de 100 m<sup>2</sup> avec tisanerie, sauna, hammam, bassin de balnéo...
- Des locaux techniques neufs permettant entre autres le traitement de l'eau au chlore et l'installation d'un déchloramineur
- Un phasage des travaux dans le temps afin de transformer le bassin existant sous la coupole en bassin extérieur avec reprise du bassin, des plages et la démolition de la coupole.

Début 2013, l'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par le cabinet d'architectes DRLW a été désignée. Sur la base de l'esquisse présentée, l'avant-projet sommaire puis l'avant-projet détaillé ont été validés :





L'opération est scindée en deux phases :

*Phase 1 : construction de la nouvelle piscine*

*Phase 2 : réhabilitation de l'équipement existant en bassin extérieur*

Le coût global de cette opération est chiffré à 5.619.000 € HT, la 1<sup>ère</sup> phase étant estimée à 4.682.000 € HT, la deuxième à 937.000 € HT.

## Courts de tennis

Une convention d'occupation lie le Club de Tennis du District d'Illfurth à la Communauté de Communes. Elle est conclue jusqu'au 31 décembre 2017 en contrepartie du versement annuelle d'une indemnité d'occupation de 1.500 €.

La Communauté de Communes n'a pas engagé de travaux significatifs sur cet équipement sportif en 2013.



## TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS

L'année 2013 a été marquée par la mise en place de la Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RIEOM).

Le mode de collecte mis en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 est le suivant :

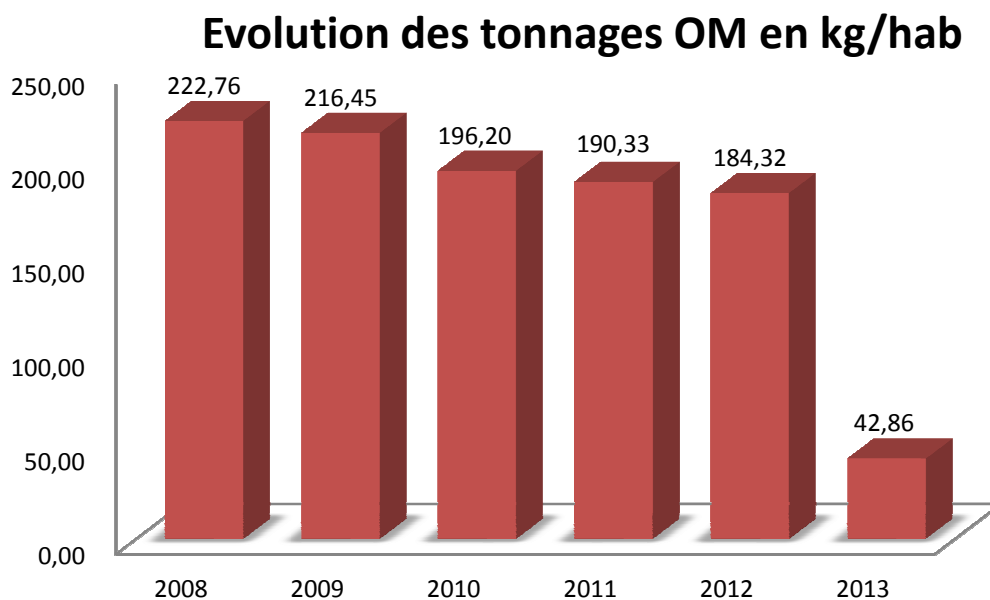
- une collecte toutes les deux semaines en porte-à-porte d'ordures ménagères résiduelles en sac
- une collecte toutes les deux semaines en porte-à-porte de recyclables en sac
- une collecte hebdomadaire en porte-à-porte de bio-déchets en conteneurs
- une collecte en apport volontaire du verre
- un accès en déchetterie avec contrôle par badge permettant de relever et de facturer l'utilisation de celle-ci

### **Les ordures ménagères collectées en porte à porte**

La collecte se fait en porte à porte toutes les deux semaines en sacs rouges.

Le service public pour la collecte est confié à la société COVED, titulaire de ce marché depuis le 1er janvier 2013 (marché 2013-2017). Le traitement des ordures ménagères résiduelles est confié au SIVOM.

Chaque habitant a produit en moyenne 42,86 kg en 2013 contre 184,32 kg en 2012, soit une baisse de 76 % du tonnage des OMR.



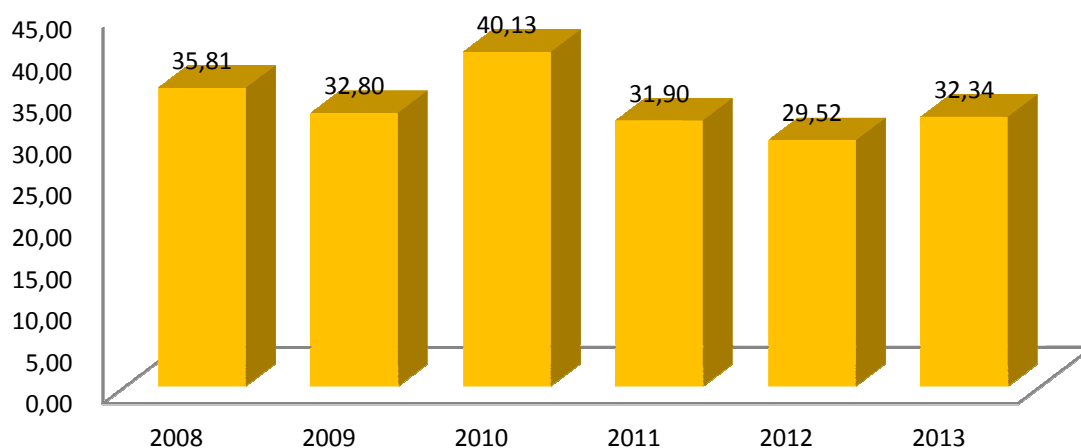
### **Le tri sélectif en porte à porte**

La collecte se fait en porte à porte toutes les deux semaines en sacs jaunes.

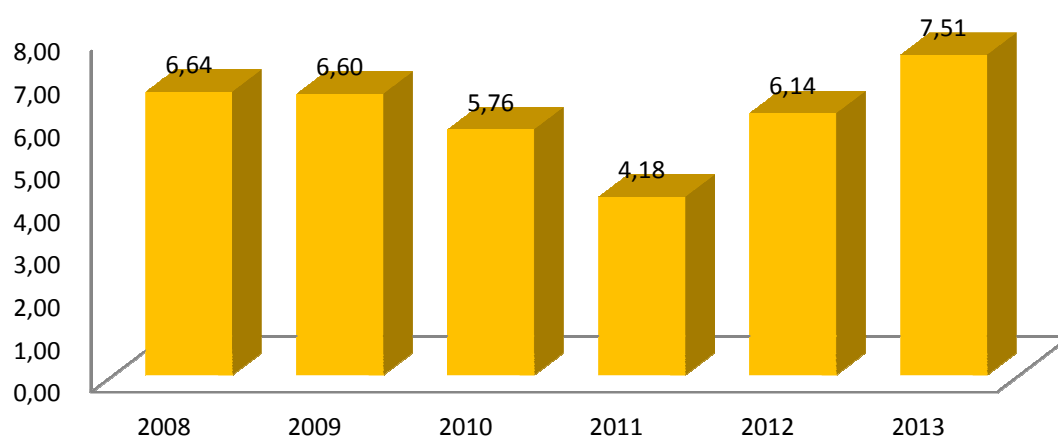
Le service public pour la collecte et le traitement des plastiques creux et des papiers-cartons est confié à la société COVED, titulaire de ce marché depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 (marché 2013-2017).

Chaque habitant a produit en moyenne 32,34 kg de papiers-cartons en 2013 et 7,51 kg de corps creux (flaconnages plastiques et métalliques).

### Papiers cartons issus du tri sélectif en kg/hab



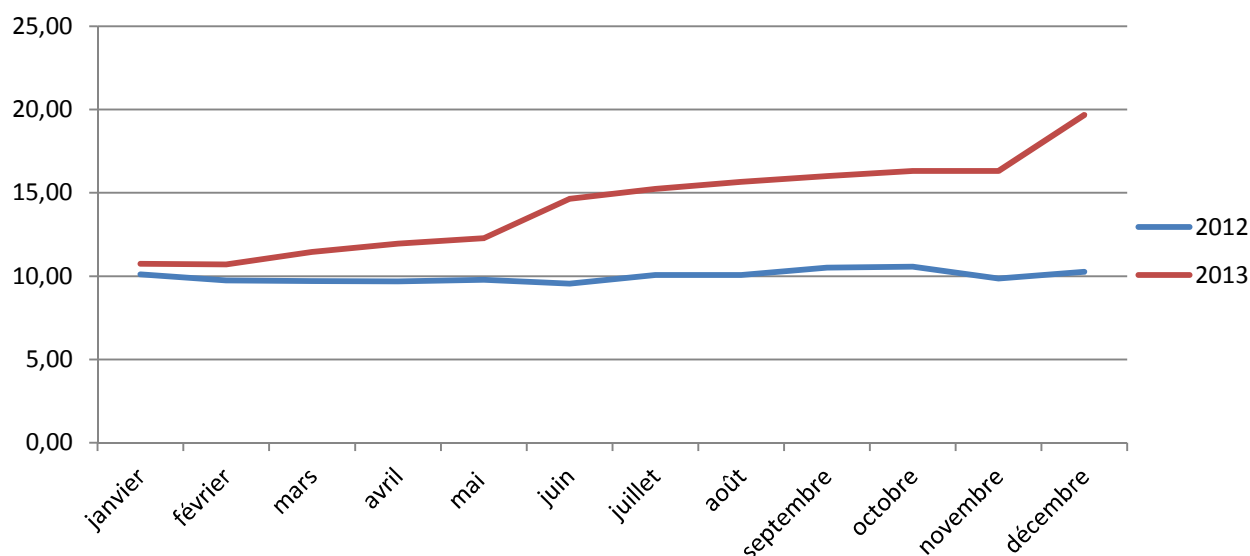
### Plastiques issus du tri sélectif en kg/hab



Le tonnage total des matériaux recyclables a augmenté de plus de 20 % entre 2012 et 2013.

En revanche, le taux de refus de tri est en nette augmentation. En effet, de 10,74 % en janvier, nous passons à 19,69 % en décembre. Ces erreurs proviennent essentiellement des matières plastiques (pots de yaourt, divers matériaux plastique non recyclables...) mais également des déchets imbriqués.

## Evolution du refus de tri



### La collecte des biodéchets

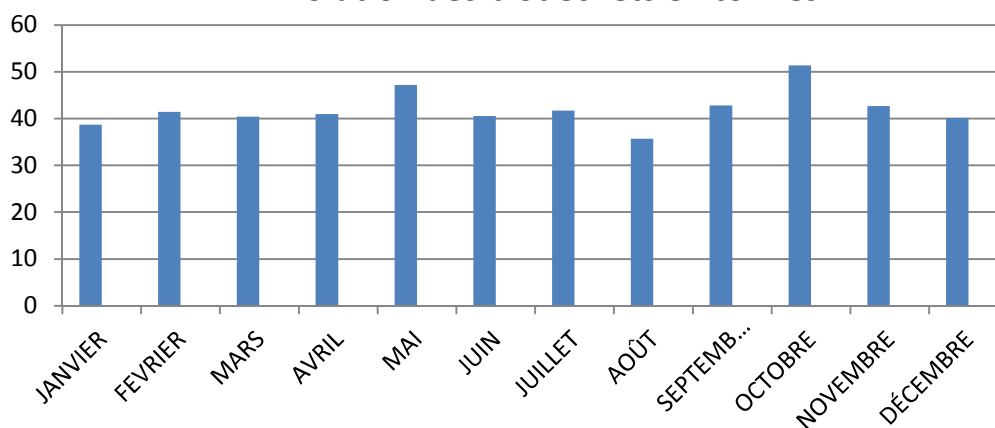
Les biodéchets sont collectés une fois par semaine dans un conteneur sur roues de 80 L mis à disposition par la Communauté de Communes. Les biodéchets doivent obligatoirement y être déposés dans les sacs biodégradables de 10 L mis à disposition.

Le service public de collecte des biodéchets est confié à la société COVED, titulaire du marché depuis le 1er janvier 2013 (marché 2013-2017).

Le service public de traitement des biodéchets est confié au SM4, titulaire du marché depuis le 1er janvier 2013 (marché 2013-2017) dont le centre de traitement est basé à Aspach-le-Bas (photo ci-contre).



### Evolution des biodéchets en tonnes



Pour l'année 2013, 505,28 tonnes de biodéchets, soit une moyenne de 49,02 kg/hab/an, ont été collectés.

### **L'apport volontaire**

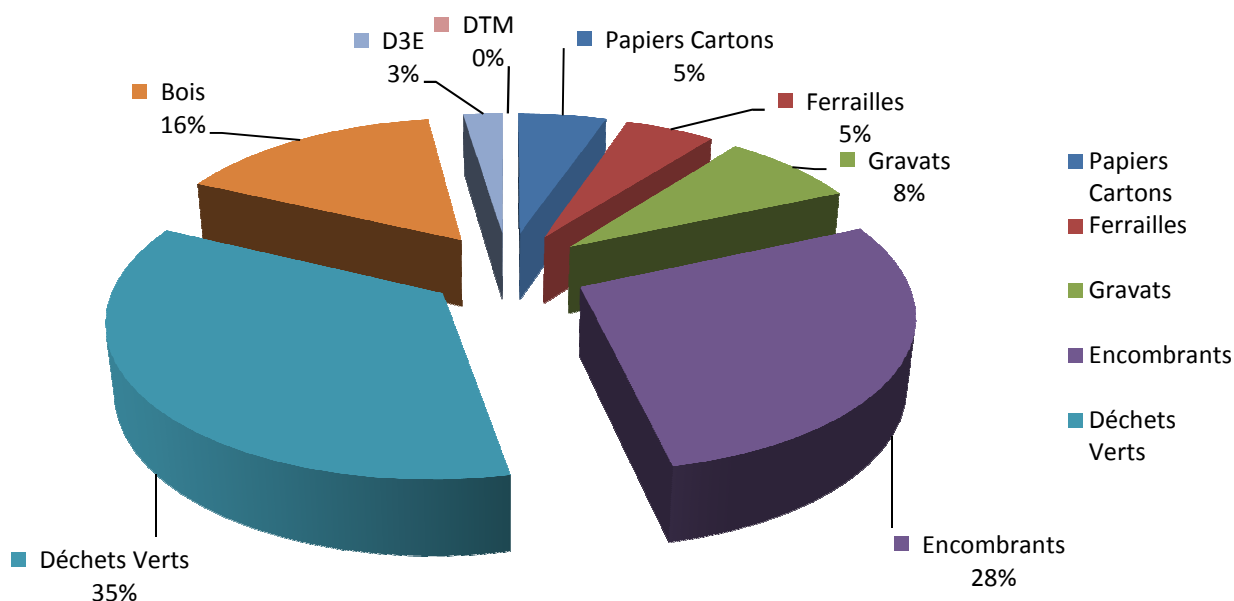
Le service d'exploitation de la déchetterie et de la collecte du verre est confié à la société SITA ALSACE depuis le 1er janvier 2013 (marché 2013-2017).

Le traitement des déchets verts issus de la déchetterie est assuré par la société AGRIVALOR SUNDGAU COMPOST par marché public de service depuis le 1er janvier 2013 (marché 2013-2017).

La déchetterie affiche une diminution généralisée des apports en 2013 par rapport à 2012, compte tenu de la mise en place de la RIEOM et du paiement au passage au 1<sup>er</sup> août 2013 :

- Diminution des encombrants de 37,94 %
- Diminution des déchets verts de 39,09 %
- Diminution du bois de 18,67 %
- Diminution du papier/carton de 27,06 %

### **Répartition des déchets collectés en déchetterie**



Comme les années précédentes, les effractions et vols de déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E) ont été constatés.

### **Travaux d'aménagement et de sécurisation de la déchetterie**

Afin de mettre en place un contrôle d'accès pour les usagers, mais également afin de fluidifier les flux de véhicules et sécuriser la déchetterie, des travaux ont été engagés à l'été 2013. Le marché de travaux a été confié à l'entreprise HVTP pour un montant de 102.316 €

HT.

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2013, l'accès à la déchetterie se fait par carte magnétique, permettant l'ouverture de la barrière d'entrée et de sortie. La carte d'accès est fournie à chaque usager de la Communauté de Communes.



### ***La prévention des déchets***

L'opération de vente de composteur 80 litres au prix de 20 € s'est poursuivie durant l'année 2013.

Par ailleurs, afin de sensibiliser les usagers aux bons gestes de tri, des flyers d'information ont été remis à la Communauté de Communes et dans les différentes mairies.

Enfin, une réunion publique d'information s'est tenue le 4 décembre 2013 à Illfurth. Un bilan complet de la première année d'application de la Redevance Incitative a été présenté à la population.

## DEVELOPPEMENT LOCAL

### TACCSI

Dans le cadre de son action en faveur des services à la population, la Communauté de Communes a décidé la mise en place d'un service de transport à la demande par taxi pour les personnes âgées : le Transport pour les Aînés de la CCSI (TACCSI).

Ce service, qui a démarré le 15 mars 2010, concerne les habitants de la Communauté de Communes de 65 ans et plus, l'objectif étant de favoriser le déplacement des personnes âgées, notamment vers les lieux de services et les transports en commun.



Depuis cette mise en place, ce service connaît un franc succès, facilitant ainsi le déplacement de ceux qui ne peuvent se déplacer de manière autonome.

Ce nouveau service permet les déplacements vers les dix communes de la Communauté de Communes et vers les communes suivantes : Mulhouse, Brunstatt, Didenheim, Flaxlanden, Zillisheim, Wittersdorf, Hirsingue, Altkirch, Carspach, Aspach, Dannemarie, Eglingen, Ammertzwiller, Bernwiller, Galffingue, Heimsbrunn et Morschwiller-le-Bas.

L'utilisateur s'acquitte d'une part forfaitaire de 3 € pour un trajet à l'intérieur de la CCSI et de 5 € pour un trajet vers une autre commune. Le reste de la course est facturé à la Communauté de Communes. Le Conseil Général du Haut-Rhin participe à hauteur de 50% du reste à charge.

## Bilan du fonctionnement du TACCSI

Trajets les plus fréquents:  
Hochstatt-Mulhouse: 18 %  
Froeningen-Mulhouse: 10,5 %

Nombre de trajets: 1.935  
Intra CCSI: 23 %  
Hors CCSI: 77 %

Nombre d'adhérents:  
308  
Nombre moyen  
d'utilisateurs par mois : 37

Age médian des  
utilisateurs: 79 ans

Coût sur l'année: 28.628€  
Part usagers: 6.699 €  
Part CCSI: 10.900 €  
Part CG68: 11.029 €

### ***Bilan de la Charte Intercommunale 2007-2013***

Le samedi 26 octobre s'est tenu un séminaire de travail consacré au bilan de la charte intercommunale sur la période 2007-2013.

Lors de cette journée de travail, les conseillers présents ont pu commenter le bilan de l'action menée dans différents domaines de compétence de la Communauté de Communes. Ces bilans ont permis de dégager les principaux enjeux pour le territoire pour les années à venir.

La synthèse de ce travail servira de base aux réflexions qui permettront d'élaborer la charte intercommunale 2014-2019.

# COMMUNICATION

## Création d'une page facebook

A la suite de la refonte du site Internet, engagée et finalisée en 2012, un nouvel outil de communication a été utilisé en 2013 : une page facebook spécifique à la Communauté de Communes, en plus de celle déjà existante pour le relais Assistantes Maternelles.



## Site Internet

Afin de faciliter le paiement de la Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures des Ménagères, le site Internet s'est vu doter d'une fonction de paiement en ligne. Ainsi, chaque usager peut, très rapidement et en quelques clics, payer sa facture, à tout moment de la journée.

## Bulletin intercommunal

Trois numéros du bulletin intercommunal « Synergie » ont été publiés en 2013.

